



JEAN-PIERRE SUEUR
DÉPUTÉ, MAIRE D'ORLÉANS

31 décembre. Le cinéma "Le Royal" ferme ses portes la tête haute. M. Lepage a tenu, pour la dernière séance, qui rassemble un petit groupe de fidèles, à offrir en exclusivité le dernier film de Barbet Schroeder. Il nous explique les raisons de cette fermeture. L'extraordinaire concentration de l'industrie cinématographique conduit à une forte limitation du nombre de complexes viables dans une ville. Il reste bien peu de place pour les indépendants. La loi du plus fort ne favorise guère le pluralisme.

16 janvier. Michel Rocard nous demande, à l'Assemblée nationale, de nous prononcer sur l'engagement des forces françaises dans ce qui deviendra la guerre du Golfe. Depuis dix ans que je le fréquente, je n'ai jamais auparavant ressenti un tel climat de gravité dans l'hémicycle. Je puis assurer ceux qui en douteraient qu'en de telles circonstances, on ne vote pas à la légère. La guerre n'est jamais ni belle, ni jolie, ni désirable. Il m'aurait été, en un sens, plus facile de voter négativement. Je

suis convaincu que, devant un tel choix, il n'y a pas d'un côté le bien absolu et, de l'autre, le mal absolu ; d'un côté, l'ombre et, de l'autre, la lumière. Ce serait trop simple, trop simpliste. Saddam Hussein viole le droit, multiplie les otages, ne respecte rien. François Mitterrand a tout fait, jusqu'au bout, pour empêcher la guerre. Mais pour négocier, il faut être deux. La communauté internationale ne peut laisser Saddam Hussein agir ainsi sans réagir. Qui peut dire aujourd'hui où en serait cette région du monde si aucune résistance n'avait été opposée à Saddam Hussein ? Qui peut prétendre que cette absence de résistance aurait garanti la

envahissante que tient la voiture en ville, développer l'animation, améliorer la vie quotidienne dans les quartiers, lutter contre les nuisances sonores et autres, accroître la sécurité, faire en sorte que chacun puisse trouver un logement de qualité à un prix raisonnable, développer l'activité économique et l'emploi". Le titre de l'article affirmant que je suis un "maire heureux" ; on oublie ce que je viens de citer, pour me reprocher de pécher par excès d'optimisme. Qu'on se rassure ! Je n'ignore ni l'insécurité, ni les nuisances sonores, ni la place excessive prise par la voiture dans la vie de la cité. Je n'ignore pas non plus que les remèdes

Notre ville a beaucoup d'atouts pour l'avenir.

paix ? Je suis, pour ma part, persuadé du contraire. Les 523 députés qui ont apporté leur soutien à François Mitterrand et au gouvernement sont, pour la plupart, animés d'un désir de paix. Mais ils pensent que la France ne peut pas se soustraire à ses responsabilités. Ils se refusent à confondre la violence qui agresse et la force qui résiste à l'agression. Ils savent que la paix ne se construit jamais sur la base d'une démission collective devant les violations manifestes du droit, les prises d'otages, les dictatures sadiques et les crimes contre l'humanité.

23 janvier. La République du Centre m'a interrogé sur le bonheur à Orléans. Plus précisément, il m'a été demandé : "Quelles sont les améliorations à apporter pour qu'Orléans soit une ville heureuse ?". Je réponds ceci : "Il faut réduire la place

peuvent engendrer de nouveaux inconvénients. Les jeunes sont heureux de pratiquer le skateboard dans notre ville ; mais les riverains ne le supportent pas. Et, lorsque l'on installe des feux tricolores pour assurer la sécurité des scolaires, cela ne fait pas forcément l'affaire de ceux qui habitent à proximité et qui s'accoutument mal d'entendre les voitures freiner, puis repartir. Ces problèmes et ces contradictions, auxquels je suis confronté quotidiennement, ne m'incitent nullement à l'autosatisfaction. Ils ne m'empêchent, cependant, pas de penser que notre ville a beaucoup d'atouts pour l'avenir et qu'elle doit saisir toutes ses chances. En bref, si ma sympathie pour les docteurs Pangloss est extrêmement limitée, je ne me sens pas pour autant investi de la mission de donner de notre ville une image pessimiste et renfrognée.